

Sujet : [INTERNET] Courrier au Commissaire Enquêteur EOLIENNES DE POULIGNY

De : Jacqueline Dallay <jacqueline.dallay@wanadoo.fr>

Date : 06/12/2018 18:12

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Voir courrier joint.
Meilleures salutations

--

Jacqueline DALLAY
Philippe COUTANT
02 47 94 47 82

2, Bussay
37290 YZEURES SUR CREUSE
jacqueline.dallay@wanadoo.fr

— Pièces jointes : —

contre les Eoliennes DALLAY et COUTANT.pdf

30 octets

Jacqueline DALLAY et Philippe COUTANT
(Paysagiste retraitée et architecte retraité)

2, Bussay
37290 YZEURES SUR CREUSE

02 47 94 47 82

Le 6 décembre 2018

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous nous élevons contre le projet des 5 éoliennes industrielles prévues sur la commune de POULIGNY St PIERRE.

Voici les principaux arguments que nous mettons en avant :

1. Pas d'éoliennes dans un PNR :

Le site retenu se trouve dans un site remarquable, puisqu'il est dans le PNR de La Brenne. Or la Brenne est classée dans « LES 30 MERVEILLES DE LA FRANCE » par le hors série 2018 de la revue DETOURS EN FRANCE ! au même titre que le Mont-Saint-Michel, le Mont Blanc ou la Chaîne des Puys ... Et la France est toujours le premier pays touristique au monde.

La France est le pays le plus visité au monde, avec 87 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2017. Elle se situe au 5ème rang mondial en terme de recettes (36,5 milliards d'euros en 2016). Le secteur touristique dans son ensemble représente près de 8 % du PIB. Les hébergements collectifs touristiques ont connu une fréquentation record de 429 millions de nuitées en 2017.

Source : Centre de Documentation Economie-Finances

Une telle région, avec un paysage si singulier, une telle richesse en faune et flore est un patrimoine qui ne peut pas être défiguré par des éoliennes de 150 m de haut, dont l'impact négatif est d'ailleurs bien minimisé par les photomontages du dossier d'enquête. **De plus en plus, les touristes recherchent des sites préservés.** Ne les saccageons pas avec des éoliennes repoussoir.

Les natifs de Brenne, qui ont toujours vécu dans ce pays, ne mesurent pas toujours la valeur patrimoniale de leur région : l'architecture rurale humble mais si belle, les monuments historiques, les étangs, les oiseaux, la beauté des saisons... Par contre les nouveaux habitants (dénigrés en « *quelques excités extérieurs* » par les partisans des éoliennes) ne s'y sont pas trompés quand ils se sont installés dans cette si belle région présentant une réelle qualité de vie.

- 2. Pas d'éoliennes dans une zone la moins ventée de l'Indre.**
- 3. Pas d'éoliennes dont les effets sur la santé des humains et des animaux sont réels bien que mal étudiés**
- 4. Pas d'éoliennes, pièges et gêne pour les oiseaux et chauves-souris**
- 5. Pas d'éoliennes pour soit-disant sauver l'économie de la région, c'est un leurre !**

En conclusion à ce courrier, voici 2 extraits d'un article VENT DE FRONDE CONTRE L'EOLIEN paru dans « Les Echos » du 26/03/2018

« Atteinte aux paysages ou au cadre de monuments historiques, nuisances sonores ou infrasons pour les tympanes plus fragiles, lumières clignotantes, perte de valeur des maisons voisines, menace des pales pour les oiseaux protégés, interférences avec les radars militaires ou météorologiques, voire soupçons de prise illégale d'intérêt pour des maires trop proches de propriétaires de terrains : les angles d'attaque juridiques ne manquent pas pour les opposants.

Comme les hypermarchés dans les zones périurbaines, ou les nombreux ronds-points qui y mènent, les éoliennes cannibalisent l'espace rural, et si **elles ne tournent réellement que 23 % du temps en moyenne, elles sont bien visibles 100 % de l'année.**

(...)

« Jean Louis DOUCY (...) précédemment directeur d'une petite communauté de communes rurales (Thiérache d'Aumale), a favorisé l'implantation de parcs dans sa région, avant de se dire choqué « *par l'escroquerie du siècle* ». « *J'ai cru à une époque qu'on pourrait, grâce à elles, se débarrasser du nucléaire. Seulement entre les promesses des promoteurs et la réalité, il y a un gouffre. Les emplois, on ne les voit pas, les incidences sur l'environnement sont désastreuses, avec cette technique qui dépend des caprices du vent, on est en train de dézinguer tout le système électrique français.* »

Nous partageons d'autre part toutes les remarques faites par les Associations EMPREINTE et ADESA.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.

Jacqueline DALLAY, Philippe COUTANT